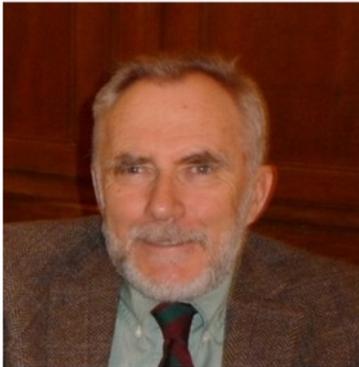




Persécutions religieuses au XVI^e siècle, exil de Bartholomeeus Clout (? -1590)



Par Eddy E. Felix
Expert-comptable et Conseil fiscal
Membre de l'Academy of Accounting
Historians



Frans Hogenberg
(La Révolte iconoclaste à Anvers, 1567)

Contexte historique généralⁱ

Le 22 octobre 1555 à Bruxelles, Charles Quint (1500-1558), usé et prématurément vieilli, abdique sa souveraineté sur les Dix-sept Provinces ou Pays-Bas espagnolsⁱⁱ en faveur de son fils Philippe II (1527-1598). Élevé en Espagne dans la tradition catholique la plus fanatique, Philippe II voit les Pays-Bas comme un territoire menacé par l'hérésie protestante. Quelques semaines plus tôt, Charles Quint avait dû concéder la liberté religieuse dans le Saint-Empire (Paix d'Augsbourg, 3 octobre 1555).

Les Dix-sept provinces devaient rester attachées à la dynastie des Habsbourg, à l'église catholique, à l'Espagne, et défendues contre les revendications territoriales françaises.

Philippe II a des difficultés à comprendre les privilèges des villes et très vite la tension va monter entre le nouveau souverain la population des villes et les grandes familles nobles.

A ces difficultés relationnelles s'ajoutent le développement du protestantisme religieux malgré la répression et la guerre quasi permanente avec la France.

Pour financer la guerre avec la France (Henri II 1519-1559, fils de François I^{er}, qui craignait une sorte d'encerclement espagnol), Philippe II demande, en mars 1556, une contribution aux finances publiques par le biais d'un nouveau système de taxation : la levée du centième denier sur les revenus des immeubles et du cinquantième sur les ventes de marchandises.

Au conseil d'État, la noblesse considère cette guerre avec la France comme une affaire espagnole allant à l'encontre des intérêts des Pays-Bas.

La France et l'Espagne sont finalement épuisées : des négociations de paix reprennent et aboutissent, en avril 1559, à la paix de Cateau-Cambrésis. Cette paix devait signifier le début d'une période de croissance économique, sous l'impulsion du port d'Anvers et de son marché permanent (première bourse de valeurs fondée en 1531).

En 1559, contre l'avis de ses conseillers, Philippe II décide de rentrer en Espagneⁱⁱⁱ, son pays natal, et il nomme sa demi-sœur Marguerite de Parme (1522-1586) gouvernante des Pays-Bas. Il convoque les États généraux le 9 août. En protecteur auto-proclamé de la Contre-Réforme, il les exhorte à défendre la religion catholique, insiste sur la nécessité de trouver de nouveaux subsides, et nomme le prince Guillaume d'Orange (Guillaume le Taciturne 1533-1584) Stathouder de Hollande, de Zélande et d'Utrecht.

Aux demandes de subsides, la réponse des États généraux est claire : ils veulent le retrait des troupes espagnoles, ainsi qu'une plus grande participation de la haute aristocratie au gouvernement du pays.

Le mécontentement ne se limite pas à la noblesse : des bourgeois s'opposent aussi à l'obstination du souverain à maintenir les placards contre les hérétiques. A ce mécontentement s'ajoute la crise économique provoquée par la politique anglaise, qui, depuis 1563, interdit l'exportation de laine et paralyse le pays. Cette crise est accentuée par la disette, conséquence des mauvaises récoltes de 1564-1565.

Jusqu'en 1565, la résistance de la haute noblesse, menée par Guillaume d'Orange et les comtes d'Egmont et de Hornes, paraît couronnée de succès^{iv}.

Le compte d'Egmont, chargé d'apporter au roi les doléances de ses sujets, revient d'Espagne couvert de paroles apaisantes^v. C'est alors qu'arrivent les lettres de Ségovie signées par Philippe les 17 et 25 octobre 1565 : elles mettent fin à tous les espoirs de modération nourris par les réformés et les Confédérés^{vi}. Philippe II nomme le chef de ses partisans Philippe de Croÿ, duc d'Aarschot, au Conseil d'État, interdit toute réunion des États généraux et maintient la législation sur les hérétiques^{vii}.

En décembre 1565, Jean de Marnix propose à des nobles calvinistes, réunis à Bruxelles, la création d'une ligue afin de défendre une paix religieuse. Ils vont rédiger un *Traité des grands et des nobles des Pays-Bas contre l'Inquisition d'Espagne* (le Compromis des nobles, mars 1566) qui réclame un changement radical de la politique religieuse et ce afin d'éviter une émeute générale.

Deux mille personnes, essentiellement de la petite noblesse, protestante comme catholique, signent la pétition qui, le deux avril, est portée par, quatre cent signataires à Marguerite de Parme à Bruxelles^{viii}. Le conseiller Berlaymont prononce alors la célèbre phrase : « *Madame n'ayez crainte, ce ne sont que des gueux* », qualification qui sera reprise plus tard par les insurgés comme dénomination honorifique^{ix}.

La gouvernante, impressionnée, prononce une modération provisoire des placards, et promet de soumettre la demande au roi son frère.

Son attitude va donner aux réformés l'illusion qu'ils peuvent pratiquer leur religion et les prêches protestants se font désormais au grand jour. Des émigrés retournent chez eux^x.

En août 1566, à Steenvoorde, un sermon en plein air contre les « idoles » dégénère et la foule s'enflamme en une révolte qui traverse tout le pays et détruisant les statues des églises sur son passage. C'est le début d'un mouvement qui va s'étendre à tout le pays : la Révolte iconoclaste – Beeldenstorm – qui va saccager l'intérieur de la cathédrale d'Anvers (19 août) et atteindre Gand (22 août), Tournai (23 août) et Valenciennes (le 24 août). Les destructions s'enchaînent vers le nord et l'est pendant un mois.

Bouleversée par ces excès, le 24 août, Marguerite de Parme finit par autoriser la tenue des prêches aux endroits où ils avaient eu lieu jusque-là, et en dehors des villes^{xi}.

La situation devient dramatique : le commerce et l'industrie sont à l'arrêt. Les calvinistes dominent la politique locale dans plusieurs localités. Le 13 mars 1567 à Oosterweel, au nord d'Anvers, un affrontement entre les tercios espagnols et les calvinistes, conduits par Jean de Marnix qui trouve la mort dans la bataille, se solde par la défaite des réformés.

Les sept à huit cent prisonniers considérés comme un danger pour le pouvoir espagnol des Provinces-Unies, sont tous exécutés^{xii}.

Guillaume d'Orange, burgrave d'Anvers, déchiré entre son serment de soutenir le roi d'Espagne et son désir tolérance religieuse, avait interdit aux protestants de la ville de venir en aide aux insurgés^{xiii}. Il quitte Anvers et s'enfuit dans son château ancestral à Dillenburg en Hesse pour préparer la révolte, qui deviendra la guerre de Quatre-Vingts ans (ou Révolte des Gueux) qui se terminera en 1648 par le traité de Munster.

Lorsqu'il apprend ces événements, Philippe II furieux, décide d'envoyer le duc d'Albe à la tête d'une armée de dix-mille hommes comme gouverneur des Pays-Bas. Le 22 août 1567,

Albe arrive à Bruxelles à la tête de la redoutable infanterie espagnole des tercios^{xiv}.

Le roi Philippe II lui a donné l'autorisation d'engager des poursuites contre les membres de la Toison d'Or^{xv}.

Pour contrôler la situation le duc d'Albe cantonne des troupes à Hulst, Axel, Valkenburg, Gand, Bruxelles, Lierre, Enghien. Il arrive à Anvers le 24 octobre 1567, commence la construction d'un bastion à l'extérieur des murs, et prend les premières mesures en vue d'assurer la soumission de la ville.

Une terrible répression s'abat sur le pays et un « Conseil des troubles » est établi pour juger les rebelles. On ne ménage personne. Les comtes d'Egmont et Hornes sont arrêtés, jugés et exécutés à Bruxelles en juin 1568. Environ 1100 personnes subissent le même sort et près de 900 sont condamnées par contumace. Tous leurs biens sont confisqués. De nombreuses personnes doivent fuir le pays.

Cette reprise en main va affaiblir grandement les révoltés et provoquer un important mouvement migratoire.

Ces événements dramatiques qui caractérisent la deuxième partie du XVI^e siècle, vont, par l'émigration des élites bourgeoises, faire des Pays-Bas méridionaux (plus ou moins la Belgique actuelle) un véritable « hub » de la compatibilité par parties doubles qui va se diffuser dans toute l'Europe, à commencer par les Pays-Bas du Nord.

Le premier auteur comptable relevé comme ayant dû fuir les persécutions contre les partisans de l'église réformée est Bartholomeus Cloot.

Bartholomeus Cloot (? -circa 1590)

Bartholomeus Cloot est né à Anvers dans la première moitié du XVI^e siècle.

Il fut membre de la Guilde de Saint-Ambroise, la guilde des maîtres d'école d'Anvers.

Il a dû y rencontrer Ludolph van Ceulen (1540-1610), né à Hideslheim en Allemagne, qui deviendra un des plus grands mathématiciens hollandais du XVI^e siècle.

C'est sans doute à l'arrivée du Duc d'Albe à la tête de ses troupes, que Cloot décide de fuir la répression instaurée à l'égard des protestants et de quitter le pays. Il apparaît dans le registre de la ville de Delft en date du 28 février 1574.

Il habite sur le Burchwal, comme maître d'école pour l'enseignement du français et fait partie de la communauté réformée. Cloot comprend vite que dans une ville commerçante comme Delft, il lui serait profitable d'apprendre une science nouvelle et d'enseigner la comptabilité à la manière italienne (par parties doubles). N'étant pas versé dans cette matière, il dut, comme il le dit dans la préface, écrire son livre « *nae dat ick'tzelve met advys van eenighe treffelijcke coopliden in ordine ghestelt hebbe* » (après avoir pris l'avis de quelques commerçants avisés pour sa mise en ordre convenable).

Le manuscrit doit avoir été écrit en 1579, date des exemples^{xvi}. Le livre ne sera toutefois imprimé à Anvers que trois ans plus tard, en 1582. Le 27 novembre 1581, Cloot est autorisé à ouvrir une étude de notaire à Delft^{xvii}. Cloot semble être resté en contact avec son ami Ludolph van Ceulen, qui quitta Anvers vraisemblablement après la mise à sac de la ville, de novembre 1576.

De 1582 à environ 1594, van Ceulen fut maître d'école de mathématiques et d'escrime à Delft avant de devenir professeur à l'Université de Leyden.

Le registre des baptêmes de Delft renseigne que le 4 mai 1578, Bartholomeus Cloot est le parrain de la fille de Ludolph van Ceulen et de son épouse Mariken Jansen^{xviii}.

Cloot dut décéder quelques jours avant le 1^{er} février 1590, date du jour où furent désignés les tuteurs - parmi lesquels l'imprimeur Aelbrecht Hendrickxsz - de ses huit enfants orphelins.

Vers la même époque décède Mariken, la femme de van Ceulen. C'est ainsi que le 17 juin 1590, Ludolph van Ceulen épousa Adriana Simons dochter, la veuve de Bartholomeus Cloot.

Aux huit enfants de Bartholomeus Cloot viendront s'ajouter les cinq enfants de van Ceulen.

L'œuvre comptable de Bartholomeus Cloot

L'ouvrage de Bartholomeus Cloot, *Corte Maniere en de Stijl om Boeck te houden, om de Italiaensche wyse en de maniere*, imprimé à Anvers par Nicolaes Soolmans en 1582, en fait l'auteur d'un des premiers ouvrages écrit et publié en néerlandais sur la comptabilité par parties doubles^{xix}. L'ouvrage est dédié au Collège des Bourgmestre et Echevins de la ville de Delft, et dans les comptes de cette ville, on trouve à la date du 9 février 1582, la trace d'un paiement de 12 daalders (écus) à l'auteur.

La méthode de comptabilité enseignée par Bartholomeus Cloot présente beaucoup de ressemblances avec celle de Valentin Mennher de Kempton (1521-1571/3) dans son traité initial de 1550. Toutefois, dans son ouvrage, Cloot préconise une innovation, qu'il appelle « cartabelle ». Il s'agit d'un carnet d'échéances, dans lequel il inscrit à gauche les débiteurs et à droite les créditeurs avec indication des sommes et des échéances.

En outre, Cloot renonce à se servir des mots sacramentels « per » et « à », auxquels Luca Pacioli attache tant d'importance. Il inscrit d'abord le libellé, puis conclut : tel compte est débiteur, tel compte est créateur^{xx}.

S'il est en quelques points en progrès sur Valentin Mennher, l'ouvrage de Bartholomeus Cloot n'en doit pas moins être considéré comme arriéré pour le temps où il a été écrit^{xxi}.

L'influence de l'œuvre de Bartholomeus Cloot

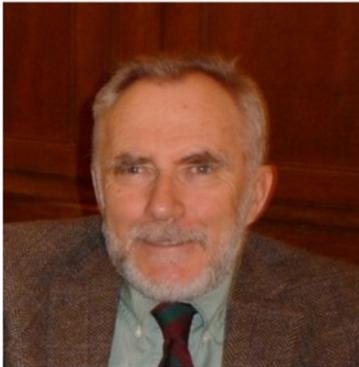
Outre le fait pour Bartholomeus Cloot d'avoir introduit en la pratiquant la comptabilité par parties doubles dans les Pays-Bas du Nord, son ouvrage *Corte manière en te stijl om boeck te houden...* aura une grande influence en Zélande et en Hollande, dans la mesure où il va permettre de moderniser les techniques comptables locales modelées du XI^e au XIII^e siècle sous l'influence de la Hanse teutonique (association des villes marchandes de l'Europe du Nord), qui étaient moins avancées que celles des italiens^{xxi}.

Son contemporain Barthélemy de Renterghem (? -circa 1592) cite Bartholomeus Cloot « fort estimé par ses confrères^{xxiii} ». Cloot est également cité par Elcius Edouardus Leon Mellema (1544-1622).

-
- i. *La partie historique générale s'appuie principalement sur les ouvrages suivants : DE VOOGD Christophe, Histoire des Pays-Bas, 2003, Ed. Fayard et STEVENS Fred, TIXHON Axel L'Histoire de la Belgique pour les Nuls, 2010, Ed. First-Gründ.*
 - ii. *La Pragmatique Sanction de 1549 établit les Pays-Bas en une entité séparée du Saint Empire Romain Germanique.*
 - iii. *En janvier 1556, Philippe II reçoit de son père la couronne de Castille avec l'Amérique, l'Aragon et la Sicile.*
 - iv. *DE VOOGD Christophe, op. cit., p.74*
 - v. *DE VOOGD Christophe, op.cit., p.74*
 - vi. *PAYEN Carole, Aux Confins du Hainaut, de la Flandre et du Brabant : le baillage d'Enghien dans la tourmente iconoclaste, 2013 Ed. UGA p.55*
 - vii. *DE VOOGD Christophe, op. cité., p.74*
 - viii. *PAYEN Carole, op.cit. , p.56*
 - ix. *STEVENS Fred, TIXHON Axel op.cit., p.123*
 - x. *STEVENS Fred, TIXHON Axel op.cit.,p.123*
 - xi. *PAYEN Carole, op. cit., p.57*
 - xii. *Bataille d'Oosterweel <http://fr.wikipedia.org>*
 - xiii. *Il semble que l'épisode déterminant de l'engagement de Guillaume le Taciturne se soit situé en 1559. Retenu comme otage à la cour d' Henri II pendant la négociation de paix de Cateau-Cambrésis, le jeune prince fut, selon ses dires, témoin d'une conversation entre le duc d'Albe et le Roi de France où les deux hommes évoquèrent le projet d'exterminer tous les hérétiques. (Christophe de Voogd)*
 - xiv. *DE VOOGD Christophe, op. cit. ,p.75*
 - xv. *STEVENS Fred, TIXHON, op.cit., p.124*
 - xvi. *STEVELINCK Ernest, La Comptabilité à travers les âges, 1970, Bibliothèque royale Albert 1er, p.71*
 - xvii. *Nationaal Biografisch Woordenboek. Historici.nl sous CLOOT, Bartholomeus*
 - xviii. *<http://www.math.uu.nl/wiskonst/ruzieceulen/biovc.html> consulté le 08/04/2013*
 - xix. *Il s'agit du troisième ouvrage de comptabilité par parties doubles en néerlandais, le premier étant la Nieuwe instructie en de bewijs der looffelickerconsten des rekenboeks... de Jan Ympyn Christoffels parut à Anvers en 1543, et le second Boeckhouwen op de italiaensche manière... de Nicolaus Petri parut également à Anvers en 1576.*
 - xx. *VLAEMMINCK Joseph-H. Histoire et doctrines de la Comptabilité, 1956, Ed. du Treurenberg-Dunod, p.104*
 - xxi. *STEVELINCK Ernest, op. cit., p.71*
 - xxii. *JEANNIN Pierre, Enfin une synthèse sur la Hanse, In Annales. Economies, Sociétés, Civilisations. 22e année, N°2, 1967, p.391*
 - xxiii. *DE RENTERGHEM Barthélemy- Instruction nouvelle pour tenir livre de compte ou de raison, Anvers, 1592*



Persécutions religieuses au XVI^e siècle, exil des comptables après le siège d'Anvers.



Par **Eddy E. Felix**
Expert-comptable et Conseil fiscal
Membre de l'Academy of Accounting
Historians



Siège d'Anvers.

Entrée des troupes espagnoles 1585.

Cet article constitue la suite et la fin de l'article paru dans la revue n°6 de juin 2015 : *Persécutions religieuses au XVI^e siècle, exil de Batholomeus Cloot*

Contexte historique général¹

Pendant la période espagnole, d'autres événements vont encore troubler les activités pacifiques des comptables des Pays-Bas méridionaux.

Après sa victoire sur les Turcs à Lépante en 1571, le roi Philippe II d'Espagne (1527-1598) ne doit plus lutter que sur le front des Pays-Bas, où la guerre engloutit d'immenses sommes d'argent. Les Gueux, en 1572, vont prendre le contrôle de Hollande et de la Zélande, et connaître quelques succès dans le sud du pays par la prise de Mons, par Louis de Nassau.

C'est le constat d'échec du duc d'Albe (1507-1582) qui est rappelé en Espagne et sera remplacé par un gouverneur plus modéré : Luis de Zuniga et Requesens (1528-1576). Celui-ci arrive à Bruxelles le 17 novembre 1573 et tente de pacifier le pays. En 1574, un an après son arrivée, il abolit le dixième et vingtième denier². Il annonce également l'abolition du Conseil des troubles, qui ne sera réalisée qu'en 1576.

La lutte contre les provinces protestantes de Hollande et Zélande menée par Guillaume d'Orange (dit le Taciturne 1533-1584) continue malgré le manque d'argent des belligérants.

Luis de Requesens meurt dans la nuit du 4 au 5 août 1576. Puisqu'il n'y a pas de successeur désigné, les pouvoirs sont exercés par le Conseil d'État qui subit de fortes pressions des États de Brabant, qui eux veulent le départ des fonctionnaires et troupes espagnols et la convocation des États généraux, malgré l'opposition du roi Philippe II.

Un coup d'état débloquera la situation. Les membres du Conseil d'État sont arrêtés en pleine réunion le 4 septembre 1576 et les États de Brabant convoquent toutes les provinces - excepté la Hollande et la Zélande - à une réunion des États généraux. Le Hainaut et la Flandre réagissent positivement et les pourparlers commencent le 19 octobre³.

La Pacification de Gand est rapidement votée, mais les soldats espagnols qui doivent quitter la citadelle d'Anvers n'ont plus été payés depuis des mois, et se mutinent. Du 4 au 7 novembre 1576 c'est la « Furie espagnole » : la ville est livrée aux mutins, l'hôtel de ville est incendié (avec la perte d'une grande partie des archives), et plusieurs milliers de citoyens périssent. Le nombre de victimes est estimé entre 7.000 et 8.000 personnes⁴.

Le 8 novembre 1576, les délégués des États généraux signent la Pacification de Gand.

Ce texte prévoit notamment la suppression de la législation caroline contre l'hérésie et les placards, une amnistie générale, et le départ des troupes espagnoles⁵.

Après la Furie d'Anvers et la Pacification de Gand, Guillaume d'Orange proclame la Paix religieuse.

L'accord connu sous ce nom garantit une égale « Tolérance » entre l'ancienne et la nouvelle religion, est signé le 29 août 1578 et proclamé le 12 juin 1579.

Le 23 janvier de la même année avait été signé l'Union d'Utrecht entre les provinces du nord (Hollande, Zélande, Gueldre, Frise, Overijssel et Groningue) et des villes du sud dominées par des calvinistes.

La ville d'Anvers rejoint l'Union d'Utrecht et devient la capitale des provinces rebelles conduites par Guillaume d'Orange. La déchéance de Philippe II est proclamée par les États généraux, et la souveraineté des Pays-Bas offerte au duc d'Anjou (François de France 1555-1584), frère d'Henri III, roi de France (1551-1589), tandis qu'Alexandre Farnèse (1545-1592), fils de Marguerite de Parme (1522-1586), entreprend de reconquérir les villes rebelles.

Arrogant, impétueux et catholique, le duc d'Anjou, élevé à l'école de l'absolutisme français, ne s'entendit jamais avec les États⁶. Il n'était pas d'accord avec les conditions mises par les États généraux pour occuper le trône des Pays-Bas. Il veut être un « vrai roi ». Il n'emploie pas les troupes françaises qui lui sont envoyées contre Farnèse, mais bien contre le pays même qui l'a appelé⁷. En 1583, les bourgeois d'Anvers repoussent l'attaque du duc d'Anjou, ce qui achève de le discréditer, il rentre en France et meurt prématurément.

A l'été 1584, les troupes espagnoles sont à nouveau aux portes de la ville d'Anvers pour l'affamer, et Farnèse construit un ponton de 750 mètres à travers l'Escaut, pour couper la ville de l'aide des Gueux de Mer. Après un an de siège, le 17 août 1585, les troupes entrent en bon ordre dans la ville affamée. Aux non catholiques est donné le choix de se convertir dans les quatre ans ou bien de quitter la ville avec leurs biens. Malgré cette magnanimité, ces conditions combinées avec le rude hiver de 1586-1587 et la famine qui en résulta, la fermeture de l'Escaut entraîna le déclin de la ville et un exode massif de sa population.

Il faudra attendre l'occupation française et le Traité de Campo-Formio, signé en 1789 par Napoléon Bonaparte et l'Autriche, pour que l'Escaut soit rouvert et que les marchandises puissent arriver à Anvers sans rompre charge.

La ville d'Anvers, qui comptait environ 100.000 habitants en 1560 et 80.000 en 1582, n'en avait plus que 42.000 en 1589 après le délai de carence de quatre ans accordé par Farnèse.

Ces circonstances dramatiques feront d'Anvers un véritable « hub » de la diffusion de la comptabilité par parties doubles.

Les étrangers initiés à la comptabilité par parties doubles à Anvers, tels les britanniques Thomas Gresham (env. 1519-1579) et John Weddington (env. 1525-1593), ainsi que le français Pierre de Savonne (env. 1540-1592), ont quittés la ville à cause des troubles religieux pour retourner dans leurs pays d'origine en y apportant cette technique nouvelle.

Des maîtres d'école et d'autres originaires des Pays-Bas méridionaux cette fois vont quitter le pays chassés par l'intolérance politique et religieuse, et dans leur exil être parmi les premiers auteurs à diffuser la comptabilité par parties doubles dans les Pays-Bas du Nord, en Allemagne, et en France.

Parmi ces exilés :

Passchier Goessens von Brüssel (Seconde moitié XVIe S.-post 1594)

Sa vie

Passchier Goessens est le premier auteur comptable d'origine bruxelloise, mais les registres paroissiaux digitalisés par les Archives Générales du Royaume ne livrent pas sa date de naissance. Ce que l'on sait, c'est que Passchier Goessens est né à Bruxelles au début de la seconde moitié du XVI^e siècle, et se rend à Anvers, où il vécut de 1579 à 1585.

Installé comme notaire du sixième quartier (zesde wijk), il fut également membre de la Guilde de Saint-Ambroise, la guilde des maîtres d'écoles.

Passchier est calviniste⁸ et c'est vraisemblablement la raison de son émigration.

Il quitte donc Anvers après siège de la ville par Alexandre Farnèse en 1585. En 1588, nous retrouvons Passchier Goessens à Hambourg, maître d'école enseignant l'écriture, le calcul, la comptabilité et le français. Il semble s'être installé à Odense, puis être retourné à Hambourg où nous voyons fonctionner une société *Johann et Passchier Goessens*.

Il faut supposer qu'il se sera associé avec son fils.

Son œuvre comptable

Buchhalten fein kurtzzusam (m) en gefasst und begriffen nach Arth und Weise der Italianer, mit allerhandt verständlichen guten Exempler von Factoryen, auch Gesellschaft Handlungen... Hambourgk, Heinrich Binder, 1594.

Ce livre est publié cent ans après celui de Luca Pacioli, mais ne marque pas de progrès en comptabilité, ce qui fait dire à Richard Brown « In some respects Goessens is distinctly old fashioned »⁹ (A certains égards, Goessens est nettement démodé).

Le mérite de l'ouvrage réside non seulement dans la grande clarté de ses instructions et dans l'admirable présentation de son Grand livre¹⁰ mais aussi dans le fait qu'il s'agit d'une œuvre pionnière de l'introduction de la comptabilité à parties doubles dans le nord de l'Allemagne.

C'est le troisième ouvrage de comptabilité à parties doubles imprimé dans le nord de l'Allemagne, après celui de Sebastian Gammersfelder (*Buchhaltendurchzweybüchernnachitalianischer art und weise*, Danzig 1570), et celui de Wolfgang Sartorius (*Buchhaltenmitzweibüchern*, Danzig 1592).

Jan Coutereels (1575 ? -1632)

Sa vie

Né à Anvers vers 1575, très doué pour l'étude, Jean Coutereels apprend la calligraphie, le latin, le français, le flamand et l'arithmétique. Il fut membre de la guilde de Saint-Ambroise, guilde des maîtres d'école.

De religion protestante, il est obligé de se réfugier en Hollande, lors des troubles religieux. En 1594, il s'établit à Middelbourg (Zélande) en tant que bourgeois, citoyen et maître d'école. Il habite une maison de la rue de l'école latine. En 1613, il est nommé professeur de latin à l'école d'Arnemuiden.

Coutereels devient échevin de cette ville en 1616, mais en 1622, il se présente à nouveau à Middelbourg.

Son œuvre comptable

De stijl van boeck-houden, handelende van verscheyden comenschappen, specien van gelde en wisselen... Middelburgh, Symon Moulert voor J. Coutereels, 1603.

Après une épître adressée à Balthasar van de Voorde, Maître de l'Hôtel des Monnaies de Zélande (adressée dans la version française aux « *bourgmaitres, eschevins, & le conseil de Middelbourg* ») où il est question notamment des quipous du Pérou¹¹ et du commerce des Phéniciens de Tyr et Sidon, l'ouvrage traite, suivant le titre de la version française, de *L'Art solide de livre de comptes*, Middelbourg, S. Moulert, 1623. L'ouvrage signale différentes formes de négoce et notamment des marchandises achetées et vendues à diverses conditions : pour compte d'un négociant (en compte particulier), d'une association momentanée (en compagnie), d'un tiers (en commission).

Michel Van Damme (Seconde moitié XVIe S.-post 1606)

Sa vie

Fils d'une famille patricienne de marchands, Michel Van Damme est né à Bruges à la fin du XVI^e siècle. Ses parents s'installent par la suite à Anvers, où ils décèdent. Michel Van Damme émigre à Rouen, en raison de la situation tragique que connaît Anvers après la prise de la Ville par Alexandre Farnèse. Il quitte Anvers sans esprit de retour, puisqu'il se fait naturaliser français.

Peut-être est attiré en France par la promulgation de l'Édit de Nantes, signé par Henri IV le 13 avril 1598.

Son œuvre comptable

Manière la plus industrielle, subtile et briefve q'upon pourra veoir... à tenir justement, et parfaitement, livres, de casse, de comptes ou de raison fort utile, & tresnecessaire, à tous marchands facteurs comme cassiers... Rouen, Guillaume du Mouchel pour Nicollas Dugort, 1606.

A Rouen, Michel Van Damme constate que la technique comptable n'est ni enseignée ni pratiquée à bon escient, car s'adressant aux « *Prieur et Consuls des Marchands à Rouen* », il dit au début de son livre : « *Je serois grandement à blâmer, voir coupable de crime, si je dissimulois la science qu'il a pleu à Dieu de me donner, Considera (n) t que nous ne sommes pas nées seulement pour nous-mêmes, Ains pour monstrier tout ce que nous scavons a toutes les nations du mo (n) de. Or pour éviter ce blasme et crime, je me suis proposé vous offrir ce livre, lequel j'ay composé aveque peine travail & grands fraits, qui servira d'instruction pour les Marchands, afin qu'ils puissent devenir parfaits en l'art de tenir livres de comptes ou de raison* ».

Il y présente l'activité d'une compagnie de 60.000 livres qui regroupe cinq participants dont l'objet est de « *negotier en changes et non en autres choses* ». Situés à Anvers, Lille, Séville et Lisbonne les partenaires sont donc tous établis sur des places cotant l'incertain (le change) sur Rouen¹².

Le livre contient un avis au lecteur (3 pages), une partie théorique résumée (6 pages), un exemple de Livre de caisse (12 pages), un exemple de Journal A (854 articles, 66 pages), de Grand livre A (283 comptes, 78 pages), de Journal B (395 articles, 34 pages), et de Grand livre B (214 comptes, 78 pages).

Barthelemy de Renterghem **(Seconde moitié XVI^e s.-post 1592)**

Sa vie

Originaire de Gand¹³, Barthélemy de Renterghem quitte le pays par suite de l'intolérance religieuse. Il apprend la pratique de la comptabilité à Nuremberg, puis devient maître d'école. Il habite à Aix-la-Chapelle depuis six ans, lorsqu'en 1591 il rédige en français un traité de comptabilité qu'il fait paraître à Anvers l'année suivante.

Son œuvre comptable

Instruction nouvelle pour tenir livre de compte ou de raison, selon la façon & manière d'Italie.... Anvers, Vidua Withagii pour Guislain Janssens, 1592.

Cet ouvrage, dont le privilège fut donné à Bruxelles en 1592 est la seule production de l'auteur. Il montre une érudition assez remarquable en matière comptable, comme en témoigne ce passage de la préface au lecteur : « *Bien est vray que M. Valentin Menhner (sic) à faict plusieurs livres de compte, mais tout bien considéré, l'excellence de sa Mathématique et Arithmectique surpasse sans comparaison l'art de ses livres de comptes, jaçoit qu'aucuns en font si grand cas. Aulcuns attribuent beaucoup à Jea (n) Ympyn : aultres à Pierre Savonne dit Talon, lesquels je ne veux despriser, n'y aultrement redarguer, sinon quilz me semblent trop prolixes, principalement en leurs livres Capitiaux. Bartholomé Cloots est de plusieurs fort estimé, parielleme (n) t Martin Wensseslaus de ceste ville d'Aix. Nicolas Petri de Deventer & Edouard Leon Millema de Leeuwarden, mais sur tous je fay estat de Wolfgang Schweycker de Norembetge (ores qu'il se rapporte de tous poincts à mon style) en laquelle ville ne n'ay honte de confesser d'y avoir appris les premiers rudiments de cet Art : non par instruction d'aucuns Maîtres ou Pedants, ainsi par usage et exercice assiduel... »*

Zacharias van Hoorebeke (Seconde moitié XVI^e s.-post 1599)

Sa vie

Hoorebeke est un petit village à droite de la route qui mène de Grammont à Audenarde.

C'est là que se réfugie une colonie de réformés d'origine française fuyant les massacres. Cet endroit porte encore le nom de Geuzenhoek (coin des Gueux). Il s'y trouve la plus ancienne église protestante des Flandres et est restée la seule communauté protestante qui subsiste des nombreuses églises réformées que comptait le pays flamand au XVI^e siècle. Zacharias émigre vers le Nord et enseigne le français et la comptabilité à Middelbourg.

Son enseignement est oral et toute la théorie est donnée verbalement. Il a cependant fait éditer un livre, lequel ne reprend que des exemples.

Son œuvre comptable

Le dernier ouvrage paru aux Pays-Bas au XVI^e siècle, est publié à Middelburg en Zélande en 1599. Il est écrit en français et porte le titre de : *L'art de tenir livre de comptes ou de raison contenant train de marchandises par divers pais et villes capitales de l'Europe*. Middelbourg, Symon Moulert, 1599.

En réalité, ce livre n'apporte aucune innovation et ne contient d'ailleurs, aucune partie théorique. Tout l'ouvrage consiste, en somme, en un exemple pratique¹⁴ d'écritures comptables, sans aucune instruction théorique. On y trouve immédiatement après la page de titre, un exemple de Livre de caisse ; puis vient le Journal A (39 pages, 125 comptes), le Journal B (62 postes) et le Grand livre B. Ces exemples très étendus dépassent en ampleur tous ceux connus jusqu'à cette date. Parmi les comptes ouverts figure un compte « Achats de Marchandises » où sont enregistrées les marchandises commandées et non encore réceptionnées. On trouve aussi des comptes multiples ouverts à une seule personne (comptes de temps et comptes courants). Le livre donne en fait un modèle très détaillé et très complet d'une comptabilité de l'époque. Il a beaucoup d'analogie avec celui de Barthélémy de Renterghem¹⁵.

Simon Stevin (1548-1620)

Sa vie

Simon Stevin est né à Bruges en 1648 dans la bourgeoisie aisée. Il est le fils naturel d'Antonius Stevin et Catharina van de Poort. Dans sa jeunesse, Simon Stevin fut teneur de livres chez un marchand d'Anvers, qui probablement devait être une relation familiale.

C'est là qu'il apprend et pratique la comptabilité à la mode italienne enseignée par des maîtres d'école de la Guilde de Saint-Ambroise. Stevin apprend également le grec et le latin on ne sait où, mais ni à Louvain ni à Paris.

Un acte de 1577 marque l'émancipation de Simon Stevin (il a 28 ans), qui officie comme clerc au Franc de Bruges.

En 1579, Simon Stevin séjourne à Middelburg chez Juste Lipse, le grand humaniste et penseur politique de la Renaissance, et en 1581, il est inscrit au registre de la population de Leyde sous le nom Symon Stephani van Brueg.

En 1583, Simon Stevin s'inscrit à l'Université de Leyde alors qu'il a 35 ans, et il y fait la connaissance Maurice de Nassau, fils du Prince Guillaume d'Orange (dit le Taciturne).

Guillaume le Taciturne est assassiné à Delft en 1584 sur ordre de Philippe II d'Espagne, et le jeune Maurice de Nassau doit quitter l'université pour être placé à la tête du gouvernement de la République des Provinces Unies.

Malgré la différence d'âge de 15 ans, une amitié se prolongera pendant toute l'existence de ces deux hommes.

Simon Stevin entre au service du prince : en 1592, Stevin est nommé Inspecteur des digues et un an plus tard, Intendant des armées des Provinces Unies. En 1600, il organise l'enseignement des mathématiques en langue néerlandaise pour une école d'ingénieurs, et entre 1600 et 1602, il met au point son « *zeil wagen* » un char à voile. En 1604, il invente un système d'inondation ouvrant les écluses et les digues pour arrêter l'avance d'une armée ennemie.

Vers 1604, Stevin s'associe étroitement avec le prince dans un autre domaine : il est chargé de l'organisation de la gestion des domaines et il a l'occasion d'introduire la méthode de la comptabilité à l'italienne (par parties doubles)

¹⁶

Simon Stévin se marie sur le tard à 68 ans avec Catherine Kraai, qui est beaucoup plus jeune que lui et qui lui avait déjà donné quatre enfants. Il meurt en 1620.

Son œuvre comptable

Le premier ouvrage de Simon Stevin ne fut révélé qu'en 1996. Il s'agit d'un ouvrage de 24 pages paru à Leyde en 1581, intitulé *Nieuwe Inventie van rekeninghe van compaignie*, dans lequel l'auteur établit une balance commerciale d'une petite entreprise et détermine les bénéfices et les pertes de trois associés¹⁷.

En 1608 il fait paraître *Livre de compte de Prince à la manière d'Italie en domaine et finance extraordinaire* chez Ian Paedts Jacobsz à Leyde.

Dans la dédicace de son ouvrage l'auteur s'exprime ainsi :

Après que je m'avois exercé en effect au tenir livre de compte de Marchand & en l'office de Caissier, puis après en matière de Finances (l'un en Anvers, l'autre en Flandres au quartier du Franc & veu en ceste chose autant que me permettoient les circonstances, il me sembloit, voire, je croyoy fermement, qu'il estoit possible aux Princes en ceste chose suivre la manière du Marchand & sçavoir si près quels deniers leurs Tresoriers et Receveurs ont sous eux, que les grands Marchands le sçavent de leurs Caissiers (p. 6)

Dans ce livre, la pensée comptable de Simon Stevin peut être analysée sur quatre domaines : la tenue des comptes, le contrôle des comptes, le bilan, la comptabilité publique appelée 'comptabilité de prince'.

La période la plus troublée de l'histoire des régions flamandes de Belgique correspond à celle où Anvers était le centre mondial du commerce et de la finance, mais la ville était déjà poussée vers le déclin sous les coups de boutoirs de l'aveuglement politique et le fanatisme religieux des souverains espagnols.

A cette époque, avec les membres de la Guilde de Saint-Ambroise elle était encore le centre mondial de l'enseignement de la comptabilité, mais cette souveraineté allait se déliter par l'exil de ses élites comptables qui allaient permettre la diffusion de la comptabilité par parties doubles dans l'Europe du Nord.

-
1. *La description du contexte historique s'appuie sur deux ouvrages : STEVENS Fred, TIXHON Axel, 2010 L'Histoire de la Belgique pour les Nuls, 2010 Ed. First –Gründ, et DE VOOGD Christophe,, Histoire des Pays-Bas, 2003, Fayard. Si une succession de mots était reproduite sans désignation de la source il s'agirait d'une simple erreur.*
 2. *STEVENS Fred et TIXHON Axel, op. cit., p126*
 3. *STEVENS Fred et TIXHON Axel, op. cit., p127*
 4. *STEVENS Fred et TIXHON Alfred, op. cit., p.128*
 5. *PAYEN Carole, Aux confins du Hainaut, de la Flandre et du Brabant : le Baillage d'Enghien dans la tourmente iconoclaste, 2013, Ed. UGA, p.57*
 6. *DE VOOGD Christophe, op. cit., p.81*
 7. *STEVENS Fred et TIXHON Alfred, op. cit., p.133*
 8. *VLAEMMINCK Joseph-H. Histoire et doctrines de la Comptabilité-1956, Ed. du Treurenberg et Dunod p.110*
 9. *BROWN Richard-A History of Accounting and Accountants (1905)-réédition Cosimo Classics, New-York 2004 p.136*
 10. *Selon Richard Brown, op. cit.*
 11. *Les quipous sont un système d'écriture des nombres exprimés dans un système de numérotation positionnel en base 10 utilisé par les Incas du Pérou.*
 12. *BOTTIN J. Pratiques de change et stratégies commerciales (1580-1640) XVI^{es} JHMO*
 13. *BRIELS J. G. C. A. in Nationaal Biographisch Wordenboek Deel 6 pag. 368*
 14. *VLAEMMINCK Joseph-H. op. cit., p.105*
 15. *STEVELINCK Ernest-La comptabilité à travers les âges-1970 Bruxelles, Bibliothèque Albert Ier p. 84*
 16. *VANDEN BERGHE Guido, Simon Stevin (1548-1620), L'émergence de la nouvelle science. Recueil scientifique, Bibliothèque royale de Belgique 2004 p.24*
 17. *HIERWEGH JJ-METIN F. Simon Stevin (1548-1620), op. cit. p.44*